

REUNION DU COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2019

20 heures à l'Alternateur

Présents : Agathe, Murielle, Astrid, Sophie, Mady.

Excusés : Serge, Jacky, Sandra.

Cire d'abeille : 5 kg de cire d'abeille étaient rangés dans un sac en plastique, à gauche en bas du placard de la cour où sont rangées les pommes. Cette cire a disparu. Si quelqu'un sait où elle a été rangée, prière de contacter Sophie.

Atelier vélo : Sophie voudrait inscrire l'Atelier Vélo à « l'Heureux Cyclage » (inscription 29,50 euros) qui organise une réunion par an du réseau national d'Atelier Vélo. Le collectif est d'accord pour payer l'adhésion à ce réseau.

Crédit agricole : Nadine et Sophie ont rendez-vous au Crédit Agricole afin que Nadine ait la signature pour les chèques et afin de mettre à jour l'intitulé du compte.

Visiteurs : Samedi matin 7 décembre, des visiteurs viennent de Roanne. Sophie et Agathe vont les accueillir.

Réunions du collectif : A compter du 19 décembre 2019, les réunions du collectif auront lieu toutes les trois semaines donc le 18 décembre 2019 puis le 08 janvier 2020.

Noël et Nouvel An : Le mardi 24 décembre après-midi et le mardi 31 décembre après midi l'Alternateur sera ouvert de 15 à 18 heures. Qui sera volontaire pour le 24 ? (sachant que Murielle et Mady assureront le 31). Sophie rédige l'affiche pour prévenir les clients.

Visite d'étudiants : Le vendredi 13 décembre, des étudiants en master de développement territorial viennent en visite à la salle des fêtes des Prairies le matin de 10 heures 30 à 12 heures. La présence d'adhérents à l'Alternateur est programmée.

Chèques-cadeaux : Un affichage sera installé sur la caisse. Lire la nouvelle procédure en bas de la page 2 des feuillets mis à la disposition du démarreur près de la caisse.

Publication des comptes-rendus des réunions du collectif : Le groupe de travail sur le fonctionnement de l'association doit se saisir de cette question afin de décider si ce CR doit être envoyé à chaque adhérent.

Apérodinatoire des bénévoles : Sophie établit un sondage pour savoir quel jour peut avoir lieu ce pot chez elle (chacun apporte un petit quelque chose à boire ou à grignoter) afin d'avoir le loisir de discuter et d'échanger par rapport à la divergence d'idées qui s'est fait jour au sujet du 5 décembre.

Vin chaud : Il sera offert à tous les clients le vendredi 20 décembre après-midi dès l'ouverture du magasin.

Galette : Elle sera offerte aux clients le samedi 4 janvier après-midi et le dimanche matin s'il en reste.

PROCHAINES REUNIONS DU COLLECTIF :

le mercredi 18 décembre 2019

le mercredi 8 janvier 2020